



L'officiel responsable

Son statut :

- Licencié à la FFHB
- S'inscrit sur la feuille de match et assume ainsi une fonction d'officiel
- Est le responsable de son équipe

Ses missions :

- Assure une fonction officielle
- Accomplit sa mission auprès de son équipe
- Veille à la bonne entente avec l'officiel responsable adverse, les arbitres et les officiels de table

Avant la rencontre :

- Se présente auprès du responsable de salle
- Renseigne la feuille de match (la partie qui le concerne) et vérifie qu'il n'y a pas d'anomalies
- Echange avec l'officiel responsable adverse et les arbitres
- Respecte les horaires (tirage au sort, protocole...)

A la fin de la rencontre :

- Respecte le protocole
- Informe les arbitres sur d'éventuelles blessures et/ou observations
- Signe la feuille de match électronique et la sauvegarde sur une clef USB
- Remercie et échange avec les arbitres et officiels de table
- Partage le pot de l'amitié avec l'équipe adverse

Mis à jour le 11 Juin 2020.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL DU MAINE-ET-LOIRE

Maison des Sports
7, Rue Pierre de Coubertin
BP 43527 - 49130 Les Ponts-de-Cé

02.41.79.49.66
6249000@ffhandball.net
www.handball49.fr